



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

16 Septembre 2022

MONTSÛRS

District de Football de la Mayenne

91 avenue Pierre de COUBERTIN

BP 92015

53020 LAVAL Cedex 09

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

18 H 30 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

19 H 15 : Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président M. Nicolas POTTIER

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire, puissent valablement être délibérées.

Président de séance : M. Nicolas POTTIER

Secrétaires de séance : M. Christophe CHESNAIS

Clubs Présents

Clubs Libres :

Ambrières/Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argentré US – Aron US – Astillé/Cosmes FC – Athée US – Averton ES – Azé ES – Ballée AS – Bazougers FC – Beaulieu-sur-Oudon ES – Bonchamp-les-Laval ES – Bouchamp-les-Craon AMS – Brecé SP – Chailland SP – Changé US – Chantrigné US – Château-Gontier Ancienne – Château-Gontier FC – Châtres-la-Forêt AS – Chemazé AS – Chémeré/La Bazouge – Congrier AS – Contest/St Baudelle AS – Craon FC – Cuillé/St-Poix FC – Désertines US – Entrammes US – Ernée – Évron CA – Fougerolles-du-Plessis US – Fromentières US – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – Juvigné B – La Baconnière AS – La Bazouge/Montpinçon/Belgeard US – La Bigottière/Alexain US – La Brûlatte/La Gravelle FC – La Chapelle-Craonnaise AS – La Charnie FC – La Dorée AS – Montenay ASO – Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Neau AS – Nuillé SP – Oisseau AS – Parigné-sur-Braye US – Parné-sur-Roc AS – Pays-de-Juhel US – Placé FC – Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé/St-Saturnin-du-Limet US – Ruillé/Loiron FC – Simplé/Marigné US – Soulgé-sur-Ouette JA – St-Berthevin-les-Laval US – St-Brice AMS – St-Christophe-du-Luat ES – St-Fort AS – St-Georges-Buttavent V – St-Germain-le-Fouilloux US – St-Germain/La Vallée-d'Orthe US – Laigné/Loigné A – L'Aisne FC – Landivy/Pontmain FC – Larchamp/Montaudin FC – Lassay-les-Châteaux FC – Laval ASPTT – Laval ASSUM – Laval FA – Laval Finances AS – Laval Stade Mayenne FC – Laval US – Le Bourgneuf-la-Forêt AMS – Le Genest-St Ile US – Le Pas SP – L'Huisserie ASL – Loupougères FC – Louverné SP – Maisoncelles-du-Maine ESP.S – Marcillé/La Chapelle ES – Martigné-sur-Mayenne AS – Méral/Cossé US – Meslay-du-Maine AS – St-Mars-sur-Colmont US – St-Ouen-des-Toits H – St-Pierre-des-Landes CS – St-Pierre-des-Nids AS – St-Pierre-la-Cour/Port-Brillet US – Ste-Gemmes SP – Vaudaigu FC – Vautorte AS – Villiers-Charlemagne US – Voutré CA.

Clubs Futsal :

Bazougers Futsal – Laval Étoile Futsal Club – Gys Futsal – Laval Thévalles Futsal Club – Personnels des Établissements Publics Secondaire – St-Jean Fustal AS – Villaines Futsal US.

Grouperments :

GJ Bas-Maine – GJ HBG – GJ Val-de-Jouanne.

Clubs absents

Clubs Libres :

Ahuillé AL – Argenton-Notre-Dame AS – Ballots US – Brée AS – Châlons-du-Maine AS – Chammes FC – Champgenéteux FS – Commer EB – Courbeville CS – Forcé US – Gorrion FC – La Chapelle-Anthenaise US – La Rouaudière AS – Montigné-le-Brillant ASL – St-Denis-d'Anjou US – St-Fraimbault AJS – St-Georges-le-Flécharde ASPOG – St-Jean-sur-Erve FC – St-Jean-sur-Mayenne US – Laval Bourny – Laval Clef – Laval FC – Laval Maghreb JS – Livré-la-Touche US – Louvigné AS – Mayenne Stade FC – Ménil FC – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS.

Clubs Futsal :

Crédit Mutuel AS – Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Nord AS – Mareau Métal Futsal.

Clubs Loisirs :

Beauplet AS – Carrefour AS – Crédit Agricole – Élitel Réseaux – Centres Commerciaux Leclerc Ent – Gazélec Laval AS – Gruau Constructeur – La Mayenne AS – Lactalis Loisirs – Laval Immaculée Conception – Laval COSEM – Méduane Habitat – St-Jean Loisirs – Salmson – Sapeurs Pompiers AS – Sapeurs Pompiers St-Berthevin – Thalès Com – Transports Urbains Lavallois US – Valéo AS.

Groupements :

GF Ernée/Le Bourgneuf/Mayenne – GF Louverné/Argentré/Soulgé – GJ 3 Sources – GJ Haut-Anjou – GJ Pays-de-Château-Gontier.

Communication du quorum

Pascal SOURDIN

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du 21 Juillet 2022.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas POTTIER Président Délégué du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 109 clubs présents ou représentés sur les 167 convoqués soit 65.269% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 77,183% des voix, peut valablement délibérer.

Présentation des Propositions de Modification des Statuts

Christophe CHESNAIS, Secrétaire Général, présente les propositions de modification des Statuts qui seront soumis au vote des clubs.

Ces modifications ont été envoyées dans les délais réglementaires de l'Article 19 des Statuts du District de Football de la Mayenne

Aucune observation n'est formulée de la part des clubs présents.

Le Secrétaire Général soumet donc au vote ces modifications.

Résultat du vote

Pour 670 voix soit 98,67%

Contre 9 voix soit 1.33%

Les modifications des Statuts du District de Football de la Mayenne sont donc adoptées.

Les présents Statuts modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire seront distribués selon l'Article 23.

Clôture

Nicolas POTTIER, Président du District remercie les clubs de la confiance accordée et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h10

Président du District



Nicolas POTTIER

Secrétaire Général



Christophe CHESNAIS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

16 Septembre 2022

MONTSÛRS

District de Football de la Mayenne

91 avenue Pierre de COUBERTIN

BP 92015

53020 LAVAL Cedex 09

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

18 H 30 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

20 H 20 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président M. Nicolas POTTIER

Les opérations de pointage des délégués des clubs permettent de constater que le quorum fixé statutairement (art.15.5.3) est atteint pour que toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, puissent valablement être délibérées.

Président de séance : M. Nicolas POTTIER

Secrétaire de séance : M. Christophe CHESNAIS

Mot d'accueil
Nicolas POTTIER - Président

M. Nicolas POTTIER accueille :

Mme. Manuella MONTEBRUN, Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports,

M. Jean-Noël RAVÉ, Maire délégué de Montsûrs,

M. Vincent SAULNIER, Vice-Président du Conseil Départemental,

M. Daniel HUTTER, Trésorier du Comité Départemental Olympique et Sportif,

M. Didier ERSOR – Président de la Ligue des Pays de la Loire,

M. Pierre BRAULT, Président du club de l'USC Pays de Montsûrs,

M. Alain HOUDAYER, Président d'honneur du District de Football de la Mayenne,

ainsi que les membres du Comité de Direction du District de Football de la Mayenne.

Excuse :

M. Olivier RICHEFOU Président du Conseil Départemental.

M. Alain QUINTARD Maire de Montsûrs.

M. Daniel MURAIL Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Interventions de la Mairie et du Club de l'USC Pays de Montsûrs
Jean-Noël RAVÉ – Maire Délégué, Christophe FÉRANDIN – Président du club
omnisports– Maire et Pierre BRAULT – Président du club

M. Jean-Noël RAVÉ remercie le District de Football de la Mayenne d'avoir choisi sa commune pour la tenue de ses Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire. Après avoir évoqué les nombreux atouts de sa commune, il rappelle la vitalité de la vie associative dans sa commune.

Mrs Christophe FÉRANDIN et Pierre BRAULT, après avoir remercié le District de sa venue présente le club de l'USC Pays de Montsûrs. Christophe FÉRANDIN met en avant les forces du club omnisports. Pierre BRAULT remercie tous les membres, joueurs, dirigeants et bénévoles, pour leurs implications dans la bonne marche du club. Ils souhaitent tous les deux, aux nombreux dirigeants venus de toutes la Mayenne, une excellente assemblée générale.

Communication du quorum et ouverture de l'Assemblée Générale **Christophe CHESNAIS – Secrétaire Général et Nicolas POTTIER – Président**

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du 21 Juillet 2022.

L'assemblée est présidée par M. Nicolas POTTIER Président Délégué du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 109 clubs présents ou représentés sur les 167 convoqués soit 65.269% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 77,183% des voix, peut valablement délibérer.

Le secrétaire général rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 Septembre 2021
- Intervention du Président du District
- Élection des délégués représentant les clubs de District aux AG LFPL 2022/2024
- Rapport d'activités du Secrétaire Général
- Rapport financier de la saison 2021/2022
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2022/2023
- Vœux des clubs
- Intervention de l'Équipe Technique Départementale
- Intervention des invités
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Clubs Présents

Clubs Libres :

Ambrières/Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argentré US – Aron US – Astillé/Cosmes FC – Athée US – Averton ES – Azé ES – Ballée AS – Bazougers FC – Beaulieu-sur-Oudon ES – Bonchamp-les-Laval ES – Bouchamp-les-Craon AMS – Brecé SP – Chailland SP – Changé US – Chantrigné US – Château-Gontier Ancienne – Château-Gontier FC – Châtres-la-Forêt AS – Chemazé AS – Chémeré/La Bazouge – Congrier AS – Contest/St Baudelle AS – Craon FC – Cuillé/St-Poix FC – Désertines US – Entrammes US – Ernée – Évron CA – Fougerolles-du-Plessis US – Fromentières US – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – Juvigné B – La Baconnière AS – La Bazoge/Montpinçon/Belgeard US – La Bigottière/Alexain US – La Brûlatte/La Gravelle FC – La Chapelle-Craonnaise AS – La Charnie FC – La Dorée AS – Montenay ASO – Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Neuau AS – Nuillé SP – Oisseau AS – Parigné-sur-Braye US – Parné-sur-Roc AS – Pays-de-Juhel US – Placé FC – Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé/St-Saturnin-du-Limet US – Ruillé/Loiron FC – Simplé/Marigné US – Soulgé-sur-Ouette JA – St-Berthevin-les-Laval US – St-Brice AMS – St-Christophe-du-Luat ES – St-Fort AS – St-Georges-Buttavent V – St-Germain-le-Fouilloux US – St-Germain/La Vallée-d'Orthe US – Laigné/Loigné A – L'Aisne FC – Landivy/Pontmain FC – Larchamp/Montaudin FC – Lassay-les-Châteaux FC – Laval ASPTT – Laval ASSUM – Laval FA – Laval Finances AS – Laval Stade Mayenne FC – Laval US – Le Bourgneuf-la-Forêt AMS – Le Genest-St Ile US – Le Pas SP – L'Huisserie ASL – Loupfougères FC – Louverné SP – Maisoncelles-du-Maine ESP.S – Marcillé/La Chapelle ES – Martigné-sur-Mayenne AS – Méral/Cossé US – Meslay-du-Maine AS – St-Mars-sur-Colmont US – St-Ouen-des-Toits H – St-Pierre-des-Landes CS – St-Pierre-des-Nids AS – St-Pierre-la-Cour/Port-Brillet US – Ste-Gemmes SP – Vaudaigu FC – Vautorte AS – Villiers-Charlemagne US – Voutré CA.

Clubs Futsal :

Bazougers Futsal – Laval Étoile Futsal Club – Gys Futsal – Laval Thévalles Futsal Club – Personnels des Établissements Publics Secondaire – St-Jean Fustal AS – Villaines Futsal US.

Groupements :

GJ Bas-Maine – GJ HBG – GJ Val-de-Jouanne.

Clubs absents

Clubs Libres :

Ahuillé AL – Argenton-Notre-Dame AS – Ballots US – Brée AS – Châlons-du-Maine AS – Chammes FC – Champgenéteux FS – Commer EB – Courbeveille CS – Forcé US – Gorron FC – La Chapelle-Anthenaise US – La Rouaudière AS – Montigné-le-Brillant ASL – St-Denis-d'Anjou US – St-Fraimbault AJS – St-Georges-le-Flécharde ASPOG – St-Jean-sur-Erve FC – St-Jean-sur-Mayenne US – Laval Bourny – Laval Clef – Laval FC – Laval Maghreb JS – Livré-la-Touche US – Louvigné AS – Mayenne Stade FC – Ménil FC – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS.

Clubs Futsal :

Crédit Mutuel AS – Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Nord AS – Mareau Métal Futsal.

Clubs Loisirs :

Beauplet AS – Carrefour AS – Crédit Agricole – Élitel Réseaux – Centres Commerciaux Leclerc Ent – Gazélec Laval AS – Gruau Constructeur – La Mayenne AS – Lactalis Loisirs – Laval Immaculée Conception – Laval COSEM – Méduane Habitat – St-Jean Loisirs – Salmson – Sapeurs Pompiers AS – Sapeurs Pompiers St-Berthevin – Thalès Com – Transports Urbains Lavallois US – Valéo AS.

Groupements :

GF Ernée/Le Bourgneuf/Mayenne – GF Louverné/Argentré/Soulgé – GJ 3 Sources – GJ Haut-Anjou – GJ Pays-de-Château-Gontier.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Vendredi 24 Septembre 2021 Christophe CHESNAIS – *Secrétaire Général*

Le Procès-verbal a été publié sur le site internet du District de football de la Mayenne le 23/02/2022.

Aucune observation n'étant effectuée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Allocution

Nicolas POTTIER – *Président*

Monsieur le Maire, Monsieur,
Madame la représentante du Service Départemental la Jeunesse et à l'Engagement
Monsieur le Conseiller Départemental Monsieur Saulnier,
Mesdames Messieurs les représentants des clubs chers amis

La saison 2020-2021 était restée dans l'histoire par le COVID et toutes les conséquences négatives pour notre sport favori.

2021-2022 restera aussi dans l'histoire pour un nombre impressionnant de facteurs positifs pour le football mayennais. Alors oui, le brouhaha national qui occulte trop souvent toutes les belles choses réalisées et mises en place sur notre territoire en général et sur l'ensemble des territoires départementaux et régionaux en particulier.

- Jérôme BRISARD qui a arbitré en Finale de Champions League et qui a été sélectionné, en tant que VAR (Vidéo Assistant Referee) pour la prochaine Coupe du Monde au Qatar.
- Le Stade Lavallois Mayenne FC qui obtient un premier titre à son palmarès en étant champion de France de National et accède au Championnat de Ligue 2.
- L'Étoile Lavalloise Futsal qui brille déjà de 1000 feux en D1 futsal et qui met en avant tout notre département.
- Un parcours historique pour un club de D1 l'US Chantigné en étant éliminé face au Stade Lavallois au 5^{ème} tour de la Coupe de France.

Un District qui a retrouvé le nombre de licenciés d'avant COVID 18500 licenciés.

Depuis deux ans, grâce au plan de relance du gouvernement, notre département a choisi de faire une belle part aux sports en y consacrant des investissements records. Le plan de développement en matière de terrains synthétiques en est la parfaite illustration et apporte déjà un confort non négligeable aux clubs concernés.

Des investissements en faveur du développement de vous, les clubs avec le respect des engagements pris il y a deux ans le jour de mon élection le 10 octobre 2020 à Ernée.

Si la réussite de notre action, et donc celle de vous tous, est belle et forte, elle ne sera possible à l'avenir que si le collectif que vous formez, que nous formons perdure !

Le District gère ce collectif comme vous gérez le vôtre dans vos clubs... il n'y a donc pas la place à l'esprit personnel, et individualiste.

Je suis dans la capacité de répondre individuellement de façon favorablement à toutes vos demandes. Oui à 100%, mais ce 100% ce fonctionne plus dès qu'il s'inscrit dans un groupe, dans ce collectif qu'est celui du FC DISTRICT 53. Il n'y a pas de place à l'individualité, nous sommes dans un sport collectif.

Alors pour résumer cette parenthèse négative et ça sera la seule de la soirée. Même si je pourrai en développer quelques autres situations plus graves, je demeure persuadé que c'est l'action positive qui amènera des résultats positifs encore plus nombreux.

Les éternels insatisfaits, les râleurs systématiques, les contestataires vous ne représentez que 0.5% des licenciés donc un très petit nombre. Et bien je vous laisse de côté, cela ne mérite pas de publicité plus importante ni de décourager les 99.5% qui souhaite avancer ensemble.

J'invite tous ces gens à tirer eux-mêmes le bilan de leurs actions et je les invite à faire autre chose car les problèmes du foot et dans le foot viennent de ces personnes-là.

La création d'un poste de Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, pour relever le défi devenu quasiment impossible et stopper l'hémorragie en termes de nombre d'arbitres. Ils étaient 287 en juin 2017, 112 à ce jour... Combien de temps certaines personnes resteront aveugles devant le travail et les résultats que nous avons obtenus en matière de formation et développement de l'arbitrage dans l'ancienne Ligue du Maine... Être aveugle pourquoi pas, mais ne rien vouloir changer ou avoir des certitudes dans la médiocrité doit enfin leur permettre mieux voir !

Mais, toutes ces choses mises en avant sont ternies par le fameux 0.50% des problèmes. Des problèmes en tout genre mais je vais être très clair... ce n'est pas des problèmes du football mais ceux de la société. La non-acceptation des contraintes, la non-acceptation des avis contraires, le refus de l'autorité, autant d'adaptations nouvelles pour nous tous dans la gestion du District de demain.

De manière précise, je vais être tout à fait clair, et même extrêmement clair, ce point de vue personnel, partagé avec l'ensemble de mon équipe passe sans aucun doute par la rigueur et la fermeté sur certains comportements déviants.

Je ne ferais pas de publicité, mais je ne peux pas passer sous silence la fermeté et le courage entrepris dans la gestion des cas les plus graves. Jamais, nous n'étions allés aussi loin en Mayenne dans la sanction de ces mauvais comportements, sachez une chose, cela est la règle dorénavant et qu'elle s'appliquera à tous.

Pour conclure, je vous réaffirme mon engagement le plus total à votre service, aux services de tous les clubs. J'aime cette fonction et ce rôle d'ambassadeur du football amateur mayennais. Je le fais avec passion, un engagement quotidien le plus total, et dans l'intérêt de tous.

Cette aventure qui est maintenant entamé depuis deux ans me permet de vous dire que j'ai hâte de finir les deux dernières avec vous. Ce point d'étape mi-mandat, me permet de vous parler de cette aventure et de vous dire deux mots de ma situation personnelle. Mon travail et donc ma vie personnelle n'altère en rien la gestion du District. Et de ce fait il n'y a rien à attendre de mon intervention de ce soir et il n'y aura pas de réponse aux questions relevant de ma vie privée. L'intelligence de chacun permettra à chacun de comprendre que je suis capable de me positionner en fonction de mes différentes casquettes. Ceux qui n'y parviendront pas, seront certainement ceux qui utiliseraient cette situation à des fins personnelles justement !

Belle soirée à tous, bonne saison à toutes et tous.

Élection des représentants des clubs de District aux Assemblées de Ligue Pascal SOURDIN – *Commission Électorale*

Après appel à candidature sous la forme réglementaire des Statuts du District, la Commission Électorale a validé les candidatures de :

- Hugo LEROUX du club de l'AL Ahuillé
- Jean-Noël PICOT du club de l'US Le Genest St Isle

Résultats des votes électroniques :

Hugo LEROUX est élu avec 95.15%

Jean Noël PICOT est élu avec 92.32%

Rapport moral d'activité – Saison 2021-2022 Christophe CHESNAIS – *Secrétaire Général*

Le rapport d'activité du District de Football de la Mayenne de la saison 2021-2022 a été envoyé, le 9 septembre 2022 sur la messagerie officielle des clubs.

Un résumé du rapport est présenté avec les moments forts (non exhaustifs) de la saison écoulée. Des applaudissements sont réservés au Stade Lavallois Mayenne FC, à l'Étoile Lavalloise Futsal, à Jérôme BRISARD et à l'équipe de l'US Chantrigné. Un point est fait sur le nombre de licenciés, sur le nombre de clubs.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier – Saison 2021/2022 Claude BARRÉ – *Trésorier Général*

Compte-rendu financier de l'exercice 2021/2022 comptes arrêtés au 30 juin 2022.

Le Trésorier général du District de football de la Mayenne, Claude BARRÉ présente un diaporama et expose les résultats financiers de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat fait état des produits d'exploitation qui s'élèvent à **539 868 €** les charges d'exploitation étant de **533 728 €** cela fait apparaître un résultat positif de **6140 €**.

Il a été communiqué aux clubs un document détaillant le compte de résultat d'exploitation et le bilan.

Rapport du Commissaire aux comptes – Saison 2021/2022

Olivier BOISNARD – *Altonéo Audit*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice allant du 01/07/2019 au 30/06/2020
Exercice clos au 30 juin 2020

À l'assemblée générale de l'association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Concernant notre opinion sur les comptes annuels clos le 30 juin 2022, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

Pour exprimer notre opinion, nous avons :

- Vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- Vérifié la comptabilisation des subventions reçues au titre de l'exercice,
- Vérifié la pertinence des provisions pour risques et charges,
- Vérifié la comptabilisation des autres produits de fonctionnement.

Vérifications des documents adressés aux Membres

Concernant nos vérifications spécifiques prévues par la loi, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Fait à Laval, le 8 septembre 2022

Le Commissaire aux comptes,

ALTONEO AUDIT
Olivier BOISNARD

Approbation des comptes

Claude BARRÉ – *Trésorier Général*

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

Le trésorier propose l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 de la manière suivante : affectation au report à nouveau de la somme de 6140€.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2021/2022

Claude BARRÉ – *Trésorier Général*

L'assemblée générale prend connaissance du budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2022/2023. Celui-ci s'équilibre à hauteur de **530 494 €**.

Aucune remarque n'est formulée suite à cette présentation.

L'assemblée générale donne quitus au Comité de Direction pour sa gestion dudit exercice.

Nomination Cabinet Commissaire aux comptes

Christophe CHESNAIS – *Secrétaire Général*

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renommer le Cabinet Altonéo Audit pour un mandat de six ans.

Résultat du vote : Oui à 95,08% Non à 4,92%.

Vœux des Clubs / Questions diverses

Aucune question n'ayant été adressée au Comité de Direction comme le prévoit l'article 12.5.2 des Statuts du District, la parole est donc donnée aux représentants des clubs afin qu'ils puissent s'exprimer. Nicolas POTTIER apporte les réponses, avec les éléments actuels, aux diverses interrogations. Il souligne avec force que toutes les décisions prises, le sont dans l'intérêt du collectif.

Interventions des Conseillers Techniques du District

Arnaud BULLENGER – Mathieu AIRAULT

Foot d'Animation :

Nous avons suivi la volonté de la Fédération Française de Football qui a pour but d'être attractif et de fidéliser dès le plus jeune âge (interrogation sur la fidélisation des U7). Pour cela, il y a eu la mise en place de l'expérimentation U7 à laquelle nous avons participé la saison dernière.

Nous démarrons donc cette saison sur cette volonté. Les responsables des écoles de Football ont été informés lors des réunions de secteur :

- Modification des contenus
- Mise en place d'événements festifs sur les plateaux
- Protocole début et fin de plateau

Dès le plus jeune âge, certains jeunes découvrent une activité puis la saison suivante souhaitent en découvrir une autre. Nous sommes contents quand le football récupère des licenciés. Notre objectif est d'être le plus marquant possible, de donner envie aux joueurs et aux jeunes de continuer. Si un enfant essaie une autre discipline l'objectif qu'il se rappelle du foot et souhaite y revenir. Il faut qu'ils prennent un maximum de plaisir en alliant le progrès.

Foot à l'École

L'opération va être reconduite et je reviendrai vers vous pour vous informer de la mise en place. J'en ai déjà parlé lors de la dernière Assemblée Générale mais c'est un dispositif important pour nos clubs et avoir de la visibilité. Cela permet à nos clubs de développer nos écoles de foot notamment le foot féminin et c'est une aide précieuse pour les labels jeunes.

Les Labels

Il y a eu la vidéo de présentation ce lundi 12 septembre. La vidéo est toujours disponible sur le site de la Ligue.

Les dates à retenir sont :

- 31 octobre : dépôt du dossier de candidature via portail club accessible via FootClubs
- 14 mai : dépôt des dossiers complets mais d'ici là nous serons déjà entrés en contact avec les clubs.

Foot Féminin

Christophe a déjà montré les chiffres qui augmentaient de nos licenciés.

67 équipes sont engagées cette saison sur nos championnats District + 6 équipes sur les championnats régionaux Seniors F et U18 F. Un total de 73 équipes dont 22 équipes U13F et 16 équipes U15F (Pour info, il y a 4 ans, c'était 22 équipes U14F/U15F contre 38 cette saison)

Formation des éducateurs :

Retour à la normale du niveau de personnes formées, 238 hommes et 19 femmes sur les formations de base (module et CCF). Niveau des personnes en formation professionnelle BMF et BEF en hausse, 25 stagiaires en tout, formule apprentissage, continue, discontinuée.

Section Sportive Scolaire :

Des changements dans les équipes d'encadrement mais avec un maintien du niveau des compétences des éducateurs. Nos bons joueurs sont dans les sections. La S.S.S Jules Renard devient une Section Elite Scolaire S.E.S.

Détections/Sélections :

Participation et niveau de jeu en hausse chez les féminines. Nous regrettons le départ de nos meilleures joueuses vers des ligues voisines via le pôle de Bréquigny et Tours. Chez les garçons, nos Mayennais apparaissent dans toutes les équipes de ligues de toutes les catégories. Les meilleurs éléments sont vite détectés et orientés vers les structures d'entraînement leur correspondant.

Saison dernière :

- U15 : 125 joueurs observés sur rassemblement ou en championnat.
- U14 : 240 joueurs observés sur rassemblement ou en championnat.
- U13 : 300 joueurs observés sur rassemblement ou championnat.

Équipe Technique Départementale élargie :

Intégration de 5 nouveaux membres, vers la formation des éducateurs ou la détection/sélection. Remerciements aux personnes qui interviennent régulièrement dans nos actions techniques fédérales par le biais de cette l'Équipe Technique Départementale.

Nous remercions le Comité de Direction qui permet la bonne tenue et le bon déroulement des actions techniques, impulsées par la Direction Technique Nationale et l'Équipe Technique Régionale.

Comité Départemental Olympique et Sportif

Alain HUTTER – Trésorier

Alain HUTTER souligne son plaisir d'être présent à l'Assemblée Générale. Il rappelle à tous l'échéance de Paris 2024.

Il encourage les clubs à faire valoir les différents dispositifs d'aide pour les licenciés. Il rappelle le dispositif « pass sport ».

Il incite les clubs à mettre en avant les heures de bénévoles dans leurs bilans financiers.

Conseil Départemental de la Mayenne

Vincent SAULNIER – Vice-Président et Membre de la Commission Sport et Culture

Vincent SAULNIER, après avoir excusé Olivier RICHEFOU, félicite Nicolas POTTIER pour la tenue de cette Assemblée Générale.

Il détaille les différents leviers que les clubs peuvent actionner pour aider leurs licenciés à reprendre une licence.

Il rappelle que le Conseil Départemental reste un partenaire privilégié du District.

Ligue de Football des Pays de la Loire **Didier ESOR – Président**

Didier ESOR, relève la bonne tenue de l'Assemblée Générale et souligne la sagesse dont fait preuve le Comité de Direction en général et du Trésorier Général en particulier.

Il souligne que le football fait partie de l'ADN du département de la Mayenne. Le District reste le département avec l'indice de pénétration le plus élevé au niveau national.

Il aborde ensuite plusieurs points :

- Les terrains synthétiques
- Aménagements d'équipements sportifs
- Terrains foot 5
- Efforts du District dans le domaine de l'ANS.

Ensuite il évoque le projet de construction d'un nouveau siège social de la Ligue des Pays de la Loire.

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports **Manuella MONTEBRUN**

Manuella MONTEBRUN rappelle que le Service Départemental aux différentes soutien les actions menées par le District.

Fait un point sur les dossiers Aide Nationale du Sport (ANS).

Elle souligne le partenariat entre le District et le Service Départemental pour l'offre des services civiques qui est une aide directe pour les clubs. Elle insiste sur le fait qu'un service civique n'est pas un emploi.

Elle félicite le District pour la tenue de cette Assemblée et fait remarquer le nombre important de participants.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Nicolas POTTIER prend la parole pour clôturer l'assemblée générale 2021/2022.

Un verre de l'amitié et une collation concluent cette Assemblée Générale.

Fin de l'Assemblée Générale à 22h10

Président du District



Nicolas POTTIER

Secrétaire Général



Christophe CHESNAIS